

DELIBERATION n° 2026

Commune d'ARVIEUX

SEANCE DU 19 JANVIER 2026

Nombre
de conseillers
en exercice : 9

L'an deux mil vingt-six,
le dix-neuf janvier
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARVIEUX
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la
présidence de Mr Christian BLANC, Maire.

Présents : 7
Pouvoirs : 2
Votants : 9

Date de la convocation : 13 janvier 2026

Présents : Christian BLANC, Vanessa COLLATTI, Jean-Denis PRAT, Jean-Marie REYNIER, Damien PHILIP, Annie COLOMBIER.

Absent : Marc BLANC (pouvoir à Christian BLANC), Pascale BURGAT (pouvoir à Jean-Marie REYNIER).

Secrétaire : Jean-Denis PRAT

Objet: Participation pour la classe de découverte au Lavandou pour les élèves CE/CM

Monsieur le maire présente au conseil le projet de classe de découverte prévue au Lavandou, du 4 au 7 mai 2026 pour les 10 élèves de la classe de CE/CM.

Il précise que les enfants partiront avec les classes d'Abriès, d'Aiguilles et de St Véran.

Il indique que le transport sera pris en charge à 100% par le dispositif « Territoire Educatif Rural », et qu'il reste à charge pour l'école d'Arvieux la somme de 2.912,50€. La participation des familles sera de 60€ par enfant soit 600€.

Monsieur le maire explique que pour les précédents voyages, la commune participait en moyenne à 40%. Il propose que la commune participe pour ce voyage à 1.165€.

Le plan de financement sera le suivant :

Coopérative scolaire :	1.148€
Familles :	600€
Commune :	1.165€

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** le projet de classe de découverte proposé pour la classe de CE/CM en mai 2026.
- **Accepte** de verser la somme de 1.165€ à la coopérative scolaire d'Arvieux.
- **Autorise** Monsieur le maire à signer tous les documents correspondants à cette décision.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian BLANC.



Envoyé en préfecture le 27/01/2026

Reçu en préfecture le 27/01/2026

Publié le

ID : 005-210500070-20260119-2026_03-DE